



SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016

2016-09-141 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 21 septembre 2016

L'an deux mille seize le vingt sept septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Thierry MARTY , Mélanie BOISSAVIE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Loïc MAGNAN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Isabelle HARDY, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Michel GALAND pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Francine TREBUCHAIRE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

MARCHÉS PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES**CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À L'ASSISTANCE JURIDIQUE GÉNÉRALE**

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 traitant de la constitution de groupement de commandes,

Vu la volonté de La Cali et de la commune de Libourne de s'engager dans la mutualisation de leurs prestations afin d'en réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé,

Après diagnostic des besoins, la commune de Libourne a fait part de son accord pour constituer ce groupement avec La Cali.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 19 septembre 2016,

Vu l'avis de la commission « marchés publics et affaires juridiques » en date du 21 septembre 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (59)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes relatif à l'assistance juridique générale,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'assistance juridique générale désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

Ces membres sont les suivants :

- Monsieur Gérard HENRY
- Madame Monique JULIEN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/09/2016

Reçu en préfecture le 30/09/2016

ID : 033-200027068-20160927-2016_09_142-DE

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016

2016-09-142 -- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 21 septembre 2016

L'an deux mille seize le vingt sept septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Thierry MARTY , Mélanie BOISSAVIE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Loïc MAGNAN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Isabelle HARDY, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Michel GALAND pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Francine TREBUCHAIRE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT DE FORMATIONS OBLIGATOIRES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ : MODIFICATION DE LA LISTE DES MEMBRES**

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 (ancien article 8-I-2°, II et VII du Code des marchés publics traitant de la constitution de groupement de commandes),

Vu la délibération n°2013.06.121 en date du 20 juin 2013 relative à la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène et de sécurité,

Vu l'article 3-3 de la convention constitutive du groupement de commandes en date du 15 octobre 2013 pour l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène et de sécurité relatif aux modalités d'adhésion, de sortie et dissolution du groupement,

Considérant le souhait des communes de Les Billaux, Libourne, Puynormand, du CCAS de la ville de Libourne et du CCAS de la commune de Coutras d'intégrer le groupement de commandes et le souhait des communes de Bonzac, Camps sur l'Isle et de Saint Martin du Bois de se retirer du groupement de commandes,

Considérant que l'adhésion et le retrait de nouveaux membres au sein d'un groupement impliquent l'accord par délibération de tous les membres actuels du groupement ainsi que la modification par avenant de la convention constitutive,

Vu les délibérations des membres approuvant l'adhésion des communes de Les Billaux, Libourne, Puynormand, du CCAS de la ville de Libourne et du CCAS de la commune de Coutras et le retrait des communes de Bonzac, Camps sur l'Isle et Saint Martin du bois,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 19 septembre 2016,

Vu l'avis de de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 21 septembre 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire :

- d'approuver l'adhésion des communes de Les Billaux, Libourne, Puynormand, du CCAS de la ville de Libourne et du CCAS de la commune de Coutras et le retrait des communes de Bonzac, Camps sur l'Isle et Saint Martin du Bois du groupement de commandes pour l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène et de sécurité à compter du 1^{er} janvier 2017,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Président

de la Communauté d'Agglomération du Libournais